



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/463
15 août 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session
Points 18, 50, 52, 82 et 86 de l'ordre du
jour provisoire*

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX
PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

CESSATION DE TOUTES LES EXPLOSIONS NUCLEAIRES EXPERIMENTALES

NECESSITE URGENTE DE CONCLURE UN TRAITE D'INTERDICTION COMPLETE
DES ESSAIS NUCLEAIRES

QUESTION DE LA COMPOSITION DES ORGANES PERTINENTS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

PROTECTION DU CLIMAT MONDIAL POUR LES GENERATIONS PRESENTES
ET FUTURES

Lettre datée du 11 août 1989, adressée au Secrétaire général par
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente des
Iles Salomon auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au nom des sept pays du Forum du Pacifique Sud qui sont également Membres de l'Organisation des Nations Unies (Australie, Fidji, Iles Salomon, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Vanuatu), j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire distribuer le texte joint en annexe du Communiqué final du vingtième Forum du Pacifique Sud tenu à Tarawa (Kiribati) les 10 et 11 juillet 1989 comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 18, 50, 52, 82 et 86 de l'ordre du jour provisoire.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) R. SISILO

* A/44/150.

ANNEXE

Communiqué final du vingtième Forum du Pacifique Sud tenu à Tarawa
(Kiribati) les 10 et 11 juillet 1989

1. Le vingtième Forum du Pacifique Sud s'est tenu à Tarawa (Kiribati) les 10 et 11 juillet 1989. Y ont participé les chefs de gouvernement de l'Australie, des Etats fédérés de Micronésie, des îles Cook, des îles Marshall, de Kiribati, de Nauru, de Nioué, de la Nouvelle-Zélande, de Tuvalu et de Vanuatu. Fidji, les Iles Salomon et la Papouasie-Nouvelle-Guinée étaient représentées par leur vice-premier ministre, les Tonga par leur ministre des affaires étrangères et de la défense, et le Samoa occidental par son ministre de la justice et son vice-ministre des affaires étrangères. Le Beretitenti de Kiribati, M. Iremia Tabai, présidait la réunion.

DIALOGUE

1. Réunion entre des responsables du Forum et des représentants de pays invités

2. Conformément à la décision prise lors du Forum du Pacifique Sud tenu en 1988, un certain nombre de gouvernements n'appartenant pas à la région choisis pour l'intérêt constructif qu'ils ont manifesté pour le Pacifique Sud, ont été invités à participer, après le Forum, à un dialogue avec un groupe représentatif de responsables de celui-ci. Le Forum s'est félicité de la présence, lors de ce premier dialogue, des représentants des Etats suivants :

Canada :

M. Pat Carney, représentant personnel du Secrétaire d'Etat aux affaires extérieures;

Etats-Unis d'Amérique :

M. C. Edward Dillery, Sous-Secrétaire, Directeur des politiques de gestion au Département d'Etat;

France :

M. Philippe Baude, Secrétaire permanent aux questions du Pacifique;

Japon :

M. Tohio Isogai, Ambassadeur du Japon à Fidji;

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord :

Lord Glenarthur, Ministre d'Etat, Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth.

Bien qu'ayant accepté une invitation à ce dialogue, la République populaire de Chine n'a pu y participer.

3. Les responsables du Forum ont indiqué un certain nombre de questions qu'ils souhaitaient examiner avec leurs interlocuteurs, tant individuellement que collectivement : la pêche aux filets dérivants et autres questions relatives à la pêche, des questions relatives à l'environnement et au domaine nucléaire, le problème de la Nouvelle-Calédonie, le commerce et les investissements, les transports régionaux, l'aide au développement et la nécessité d'améliorer les capacités de production et de commercialisation des pays insulaires du Forum.

2. Dialogue avec les donateurs non membres

4. Le Forum s'est félicité de la participation accrue des donateurs au développement des pays du Pacifique Sud et de l'intérêt qu'ils continuent à porter à cette région. Compte tenu des dispositions prises récemment en la matière, le Forum est convenu que le dialogue organisé après la réunion servirait de cadre à des consultations importantes avec les gouvernements et organismes donateurs invités. Le Forum a pris note avec une grande satisfaction des accords de coopération très utiles actuellement envisagés avec le Canada, la Communauté économique européenne, les Etats-Unis, le Japon et le Royaume-Uni.

3. Association des nations de l'Asie du Sud-Est

5. Le Forum a considéré qu'il fallait redoubler d'efforts pour resserrer les liens avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

QUESTIONS ECONOMIQUES

6. Bien qu'un large éventail de questions économiques ait été examiné, les problèmes liés à la pêche dans la région et le premier dialogue organisé après le Forum sont demeurés les thèmes principaux abordés lors du vingtième Forum.

1. Rapports du Comité chargé des questions économiques régionales et du Comité régional sur le commerce

7. Le Forum a examiné les rapports du Comité chargé des questions économiques régionales et du Comité régional sur le commerce, qui traitaient d'un grand nombre de questions économiques et de questions relatives au développement intéressant les pays membres. Il est convenu que les gouvernements des Etats membres devaient envisager de nouvelles stratégies en matière de commerce et d'investissement pour favoriser le développement national. Il a reconnu l'importance des négociations commerciales multilatérales (Négociations d'Uruguay) actuellement menées dans le cadre du GATT. Le Premier Ministre australien a informé le Forum de l'évolution des propositions en vue d'une intensification de la coopération économique entre les pays d'Asie et du Pacifique. Il a indiqué en outre qu'il étudierait avec des représentants des gouvernements intéressés la possibilité d'inviter le Forum à assister en qualité d'observateur à la réunion qui devait se tenir à Canberra. Le Forum a décidé que s'il recevait cette invitation, il devrait être représenté par son secrétaire général.

8. Le Forum a décidé que les ministres du commerce et de l'économie de ses Etats membres devraient se réunir pour examiner des questions économiques précises. Il s'est félicité de ce que son secrétariat soit mieux à même, depuis le Forum tenu en 1988 à Nuku'alofa, d'établir des études dans le domaine économique et de donner des conseils dans ce domaine. Il a demandé au Comité chargé des questions économiques régionales et au Comité régional sur le commerce de continuer à tenir des réunions conjointes pour examiner des questions économiques et commerciales.

2. Télécommunications

9. Le Forum a pris note avec reconnaissance de la reconfirmation, par le Premier Ministre australien lors du dix-neuvième Forum du Pacifique Sud à Nuku'alofa, de l'offre de 2,6 millions de dollars australiens à titre d'aide à l'extension du réseau coopératif de télécommunications pour la région du Pacifique. Comme les gouvernements souhaitant participer à ce réseau l'ont demandé, ces fonds serviront à modifier les stations terriennes nationales des pays insulaires du Forum adhérant audit réseau.

3. Pêches : pêche aux filets dérivants

10. Le Forum s'est déclaré profondément préoccupé par les préjudices que la pêche aux filets dérivants cause actuellement à l'économie et à l'environnement de la région du Pacifique Sud. Etant donné les effets catastrophiques que cette technique de pêche a sur la vie des habitants du Pacifique Sud, le Forum a adopté la Déclaration de Tarawa, dans laquelle il a :

a) Décidé, pour le bien des générations actuelles et futures du Pacifique, de chercher à instaurer un système de gestion des ressources en thon blanc dans le Pacifique Sud, qui interdirait, dans un premier temps, la pêche aux filets dérivants de ce type de poisson dans la région, cette interdiction pouvant être ensuite généralisée à l'ensemble des espèces;

b) Décidé, à cette fin, de convoquer d'urgence une réunion régionale diplomatique de juristes experts en matière de pêche pour élaborer une convention destinée à donner effet à leur décision commune de créer une zone d'où serait bannie la pêche aux filets dérivants;

c) Invité la communauté internationale à prêter son appui et sa coopération à la conclusion d'urgence d'une convention portant création de cette zone;

d) Décidé que les différents Etats membres du Forum du Pacifique Sud prendraient, dans l'intervalle, toutes les mesures possibles pour interdire ou, à défaut, décourager activement la pêche aux filets dérivants dans leurs eaux;

e) Décidé en outre que les Etats membres, agissant à titre individuel et collectif, feraient tout ce qui est en leur pouvoir au sein des organisations internationales concernées pour faire cesser cette forme de pêche préjudiciable;

f) Félicité la République de Corée d'avoir cessé de pratiquer la pêche aux filets dérivants;

g) Invité le Japon et Taiwan à suivre cet exemple et à cesser immédiatement de pratiquer ce type de pêche préjudiciable.

11. Le Forum a accepté l'offre généreuse, faite par le Gouvernement néo-zélandais, d'accueillir la réunion d'experts chargés d'élaborer la convention sur la pêche aux filets dérivants.

12. Le Forum a reconnu qu'il fallait d'urgence que tous ses membres coopèrent plus étroitement pour protéger et préserver de la manière la plus efficace et la plus rentable possible, leurs ressources halieutiques et leurs autres ressources marines. Il a donc chargé l'Office des pêches du Forum d'étudier, de promouvoir et de réaliser la conception et la mise au point d'un programme intégré de surveillance de la pêche au niveau régional.

13. Le Forum a noté avec satisfaction que le Japon avait décidé d'engager, avec les pays membres de l'Office des pêches du Forum, des pourparlers, sur un arrangement multilatéral relatif à la pêche; il s'est toutefois déclaré déçu qu'aucun progrès n'ait par ailleurs été réalisé sur cette question. Il a de nouveau chargé le Directeur de l'Office de poursuivre les négociations en vue de parvenir rapidement à un arrangement multilatéral sur la pêche.

4. Conférence sur la coopération économique dans le Pacifique

14. Le Forum s'est déclaré favorable au développement de la coopération avec la Conférence sur la coopération économique dans le Pacifique, par l'intermédiaire d'une équipe spéciale de la Conférence qui sera chargée d'examiner des mesures propres à développer les possibilités de commerce dans les pays insulaires du Forum et d'étudier des mécanismes visant à renforcer les activités de la Conférence dans la région. Il a pris note de l'importance, pour les relations entre le Forum et la Conférence, de la session de la Conférence qui se tiendra en Nouvelle-Zélande en novembre 1989.

QUESTIONS POLITIQUES ET QUESTIONS RELATIVES A LA SECURITE ET A L'ENVIRONNEMENT

1. Décolonisation - Nouvelle-Calédonie

15. Le Forum a examiné les faits nouveaux concernant la Nouvelle-Calédonie intervenus depuis sa dernière réunion. Il a vivement déploré l'assassinat des dirigeants du Front de libération nationale kanak (FLNKS), Jean-Marie Tjibaou et Yeiwene Yeiwene, et a instamment invité toutes les parties à favoriser le processus de réconciliation et à s'abstenir de commettre des actes de violence.

16. Le Forum s'est félicité des mesures positives prises par le Gouvernement français, en coopération avec le peuple de la Nouvelle-Calédonie, en vue de promouvoir le progrès politique, économique et social dans le territoire. Le Forum a déclaré qu'il maintenait son appui aux Accords cadres conclus à Paris en juin et août 1988 visant à assurer l'évolution pacifique de la Nouvelle-Calédonie vers l'autodétermination. Il a noté les progrès accomplis par le gouvernement du Premier Ministre Rocard en vue de la mise en oeuvre des accords, notamment les

élections récentes devant déboucher sur la dévolution des pouvoirs aux assemblées provinciales et à une assemblée territoriale. Il a instamment invité toutes les parties à continuer de contribuer à la mise en oeuvre des Accords dans un esprit de dialogue constructif et de réconciliation.

17. Le Forum a exprimé l'espoir que, lors de l'examen de la question de la Nouvelle-Calédonie, le Comité de la décolonisation de l'ONU et l'Assemblée générale continueraient d'adopter leurs décisions par consensus selon l'approche suivie en 1988.

18. Les Gouvernements membres demeureraient disposés, tant collectivement qu'à titre individuel, à apporter une contribution positive au processus de réconciliation et à encourager le programme de formation à l'intention des Kanaks jusqu'à l'application de la loi prévoyant l'organisation d'un scrutin d'autodétermination en 1998.

19. Le Forum a réaffirmé son ferme appui à un acte d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie, conforme aux pratiques et principes de l'ONU en matière de décolonisation, qui offrirait un choix entre toutes les options, y compris l'indépendance, et aboutirait à un règlement garantissant les droits de toutes les populations autochtones kanaks et de tous les Néo-Calédoniens au sein d'une société multiraciale.

2. Modifications du climat et du niveau de l'océan

20. Le Forum s'est dit préoccupé des conséquences éventuelles pour les pays insulaires de l'élévation du niveau des eaux par suite du réchauffement du globe et a souligné qu'il importait d'adopter une approche régionale en ce qui concernait les questions relatives à l'environnement. Les participants ont reconnu que les pays membres devraient prendre des mesures décisives pour appeler l'attention de la communauté mondiale sur les conséquences pour le Pacifique Sud des perturbations de l'environnement et de faire connaître les vues de la région, dans le cadre de réunions internationales appropriées et éventuellement par le biais d'une résolution présentée à l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Forum a appuyé la candidature de la Nouvelle-Zélande au Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement, candidature qui permettrait de faire connaître ses vues en la matière.

21. Le Forum s'est félicité que le Premier Ministre de l'Australie ait confirmé que son gouvernement financerait l'exécution, au cours des cinq prochaines années, d'un projet de base pour la création d'un réseau de stations destiné à déceler et à suivre les effets des changements climatiques dans la région touchant les niveaux des eaux, la pression atmosphérique et la pluviosité. Le coût total, y compris la préparation des études, sera de 8 250 000 dollars australiens, l'exécution devant commencer au début de 1990. Le Premier Ministre a souligné que les résultats de ces recherches seraient à la disposition de tous les pays membres du Forum et suggéré que ces données soient communiquées dans le cadre d'un programme d'échange d'informations. Le Premier Ministre a également souligné que l'Australie s'engageait à financer l'exécution d'un programme à long terme dans ce domaine.

3. Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud

22. Le Forum s'est félicité de la ratification du Traité par les Iles Salomon, portant ainsi à 10 le nombre des parties au Traité, et de la ratification des Protocoles 2 et 3 par la République populaire de Chine. Il a prié les Etats dotés d'armes nucléaires qui n'avaient pas encore adhéré aux Protocoles de le faire dès que possible. Il a également autorisé le secrétariat à coopérer et à échanger des informations avec l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (OPANAL).

23. Le Forum s'est déclaré profondément préoccupé par la poursuite des essais nucléaires français dans la région. La réduction du nombre des essais n'était pas l'objectif visé. Le Forum a demandé à nouveau à la France de cesser immédiatement tous les essais nucléaires dans la région.

4. Programme régional sur l'environnement dans le Pacifique Sud

24. Le Forum a réitéré son appui à la Convention relative à la protection de l'environnement dans la région du Pacifique Sud et s'est félicité des dispositions prises par plusieurs pays membres aux fins de la ratification de cette convention. Il a instamment demandé aux autres pays membres de s'efforcer de ratifier cet instrument et de l'appliquer dès que possible.

ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS

Comité de coordination des organisations du Pacifique Sud

25. Le Forum s'est félicité de la création d'un comité de coordination des organisations du Pacifique Sud qui permettra d'améliorer la coopération et la coordination des activités entre les diverses institutions régionales. La première réunion de ce comité a eu lieu en mars 1989.

INITIATIVES PRISES PAR LES PAYS MEMBRES

26. Le Forum s'est félicité des initiatives prises par le Premier Ministre de l'Australie touchant l'adoption de mesures visant à éliminer tous les types d'armes chimiques, la convocation des représentants des pays membres pour étudier les moyens de développer la coopération touchant l'application des lois et l'organisation d'un séminaire sous l'égide de l'ONU et de l'Australie concernant la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Le Forum s'est également félicité de la tenue prochaine d'un séminaire à Canberra sur les questions ayant trait à la sécurité du Pacifique Sud, organisé par une université australienne.

27. Les participants ont reconnu que s'il s'avérait effectivement indispensable que les médias régionaux diffusent des informations exactes et équitables, ils étaient clairement en faveur des principes de la liberté de la presse et qu'aucune mesure susceptible d'être considérée comme limitant cette liberté ne devait être prise. Le Forum a autorisé le secrétariat à étudier la possibilité de financer l'organisation de journées d'études pour les représentants intéressés des

gouvernements et des médias en vue d'étudier les moyens d'encourager les médias régionaux à diffuser des informations fiables et équilibrées.

SECRETARIAT DU FORUM

28. Le Forum a félicité le Secrétaire général et ses collaborateurs des travaux accomplis depuis sa dernière réunion. Il a mis l'accent sur les dispositions prises pour les premières réunions touchant le dialogue, sur l'activité accrue du Secrétariat pour faire connaître les problèmes de la région à la communauté internationale et la coopération intensifiée manifeste avec d'autres organisations de la région.

OFFICE DES PECHES DU FORUM

29. Le Forum a félicité le Directeur de l'Office des pêches des nombreuses activités importantes entreprises par son organisation dans l'intérêt de la région. Le Forum s'est félicité de la tenue prochaine, à l'occasion du dixième anniversaire de l'Office, de la Conférence dans le cadre de laquelle ses programmes seront examinés ainsi que ses plans d'activités pour la prochaine décennie. Le Forum a noté avec satisfaction que Tonga avait ratifié le Traité multilatéral sur la pêche conclu avec les Etats-Unis, ce qui signifiait que tous les pays insulaires du Pacifique étaient maintenant parties au Traité et aux avantages qu'il offrait.

COMITE POUR LA COORDINATION DE LA PROSPECTION COMMUNE DES RESSOURCES MINERALES AU LARGE DES COTES DU PACIFIQUE SUD

30. Le Forum a pris acte avec satisfaction des diverses activités gérées par le Comité pour la coordination de la prospection des ressources minérales au large des côtes du Pacifique Sud visant à aider les pays membres à recenser, évaluer et gérer leur potentiel en ressources minérales et énergétiques et autres ressources marines de leurs zones économiques exclusives. Il a également pris acte de la contribution et de l'aide généreuses des pays donateurs et des organismes, tant dans la région du Pacifique Sud qu'à l'extérieur, à l'appui des travaux du CCPM/PS. Le Forum a noté qu'il faudrait élaborer une législation appropriée pour protéger les ressources marines et minières conformément aux dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

UNIVERSITE DU PACIFIQUE SUD

31. Le Forum a pris acte avec satisfaction du rôle de plus en plus important joué par l'Université du Pacifique Sud dans le développement et l'éducation des pays de la région et a émis l'espoir qu'il serait possible d'accroître ses ressources en conséquence. Il a noté également les difficultés auxquelles se heurte l'Université en ce qui concerne les télécommunications et les liaisons postales pour le développement de ses services d'enseignement dans toute la région.

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES ILES DU PACIFIQUE

32. Le Forum a remercié le Directeur du Programme de développement des Iles du Pacifique qui avait été invité à présenter devant le Forum les travaux de son

organisme dans la région à la suite de la création du Comité de coordination des organisations du Pacifique Sud.

AUTRES QUESTIONS

Demande d'admission au statut de petit pays insulaire présentée par Nauru

33. Le Forum a fait droit à la demande d'admission au statut de petit pays insulaire présentée par Nauru.

VINGT ET UNIEME FORUM DU PACIFIQUE SUD

34. Le Forum a accepté avec plaisir l'invitation du Premier Ministre de Vanuatu d'accueillir le vingt et unième Forum du Pacifique Sud. Il a pris acte de l'offre généreuse des Etats fédérés de Micronésie d'accueillir le vingt-deuxième Forum du Pacifique Sud en 1991.

DECLARATION DE TARAWA

Le Forum du Pacifique Sud, réuni à Tarawa les 10 et 11 juillet 1989,

Reconnaissant que les peuples des Iles du Pacifique dépendent de manière cruciale des ressources marines,

Profondément préoccupé par le préjudice actuellement causé à l'économie et à l'environnement de la région du Pacifique Sud, par la pêche pélagique aux filets dérivants,

Convaincu que cette technique de pêche irréfléchie, irresponsable et destructrice constitue une menace pour la survie du thon blanc et, partant, pour la prospérité économique des pays insulaires membres du Forum,

Déplorant profondément que le Japon et Taiwan n'aient pas tenu compte des préoccupations que suscite dans les pays de la région ce problème d'une extrême gravité,

Notant qu'il est dans l'intérêt mutuel des principaux pays qui pratiquent la pêche dans la région ainsi que des membres du Forum de protéger les bancs de pêche,

Notant également que tous les pays, qu'ils appartiennent ou non à la région, sont concernés par le gaspillage des ressources océaniques, le préjudice porté à l'environnement par la pêche aux filets dérivants et le danger que cette pratique présente pour la sécurité de la navigation,

Rappelant les dispositions pertinentes de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982 et, en particulier, les articles 63, 64, 87, 116, 117, 118 et 119,

Reconnaissant que l'emploi de filets dérivants, tels qu'ils sont actuellement utilisés pour la pêche au thon blanc dans le Pacifique Sud, n'est pas conforme aux réglementations juridiques internationales définissant les droits et obligations en matière de préservation et de gestion des ressources halieutiques en haute mer ni aux principes de protection de l'environnement,

Décide pour le bien des générations actuelles et futures du Pacifique, de chercher à instaurer un système de gestion des ressources en thon blanc dans le Pacifique Sud, qui interdirait, dans un premier temps, la pêche aux filets dérivants de ce type de poisson dans la région, cette interdiction pouvant être ensuite généralisée à l'ensemble des espèces;

Décide, à cette fin, de convoquer d'urgence une réunion régionale diplomatique d'experts - de juristes experts en matière de pêche - pour élaborer une convention destinée à donner effet à la décision commune de créer une zone d'où serait bannie la pêche aux filets dérivants;

/...

Invite la communauté internationale à prêter son appui et sa coopération à la conclusion d'urgence d'une convention portant création de cette zone;

Décide que les différents Etats membres du Forum du Pacifique Sud prendront, dans l'intervalle, toutes les mesures possibles pour interdire, ou à défaut, décourager activement la pêche aux filets dérivants dans leurs eaux;

Décide en outre que les Etats membres, agissant à titre individuel et collectif, feront tout ce qui est en leur pouvoir au sein des organisations internationales concernées pour faire cesser cette forme de pêche préjudiciable;

Félicite la République de Corée d'avoir cessé de pratiquer la pêche aux filets dérivants dans la région;

Invite le Japon et Taiwan à suivre cet exemple et à cesser immédiatement de pratiquer ce type de pêche préjudiciable.
